

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 21 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 21 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER - DUFRENE - DEBRUN
MMES BERNARD - GOIJAT
MM. CRIONAY – BONNEFOUX – PASSARD - CHANTHARAKSA
MMES GUIGNIER - BOULAND - LANDES

Absents excusés : M VERMOREL (pouvoir) – M CODIS

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : MME GUIGNIER

Date de convocation : 13 juin 2019

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2019 est validé.

1) Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Bureau des Maires

Point sur la réunion du 29 mai 2019.

Affaires diverses

Point sur la commission ordures ménagères du 29 mai 2019 et sur la recyclerie avec le ramassage des papiers.

2) Syndicats Intercommunaux

Syndicat Départemental d'Energies du Rhône

Récapitulatif de l'intervention sur les points lumineux lors de la visite du 12 juin 2019.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières

Les travaux de réfection du réseau assainissement débuteront le 8 juillet sur l'aire de loisirs. Le prochain comité se réunira le 24 juin 2019. M Y Debrun représentera la commune.

Syndicat Intercommunal des Eaux

Les branchements concernant les deux nouvelles maisons situées 138, rue de l'Ancienne Poste ont été réalisés.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont commencé sur la commune et sont réalisés par l'entreprise Fibre Event.

3) Voirie/Espaces verts

Travaux Centre Bourg

Les travaux ont débuté le 17 juin. Présentation du planning définitif. Les réunions de chantier ont lieu le jeudi matin.

Aménagement Départementale 338

Présentation du projet de mise en place d'un passage et d'une zone 70 sur la RD338 (près du croisement avec la D19).

Le projet est accueilli très favorablement par le conseil municipal en précisant leur souhait suivant :

Il semble judicieux de réaliser une portion 70 plus étendue:

- côté Bois d'Oingt: installation des panneaux au-delà du croisement avec la D19. Ce qui pourrait faciliter l'insertion sur la D338 de ceux qui viennent de Chessy.

- côté Villefranche : installation des panneaux 70 avant l'embranchement du chemin des Brosses.
Ce qui permettra d'englober l'aménagement pour cheminement piéton des abords de la D338 réalisé par vos services il y a 3 ans. Et aussi d'englober l'arrêt de car côté Bagnols dans cette zone 70.

Aménagement carrefour de Moiré

Projection du projet d'aménagement du carrefour Frontenas-Moiré-Bagnols à la demande de la commune de Moiré.

4) Bâtiments communaux

Travaux à venir

Remplacement du chauffe-eau au local des boules, démantèlement du radiateur en salle d'évolution à l'école.

Un acompte de 7 209 € a été versé pour la commande de la chaudière granulés de l'école.

Maison d'Enfants « Les Pierres Dorées »

Visite effectuée le 5 juin 2019 par la sous-commission départementale de sécurité pour les ERP et IGH. Un retour favorable pour la poursuite d'exploitation sera réceptionné en mairie pour notification à la MECS.

Appartement de Villefranche-sur-Saône

Dédite du locataire actuel, reprise de l'appartement par un nouveau locataire au 15 juillet 2019.

5) Urbanisme

Comité technique de l'aérodrome

Ce dernier s'est réuni le 13 juin 2019. Point sur la réunion : utilisation de l'aire sud d'hélicoptère plus intense ces derniers mois car mieux entretenue, comptage à partir de l'activité 2017, projet d'extension de 800 m² de l'entreprise DUC Hélices et activité montgolfière (Altirève).

Affaires diverses

Arrêt du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme de Theizé, un exemplaire sous format CD réceptionné.

6) Finances

Répartition 2018 du produit des amendes de police relatives à la circulation routière

Le conseil municipal, accepte par délibération, la somme de 7 000 € versée pour l'aménagement sécurisé du centre Bourg dans le cadre des amendes de police 2018.

7) Personnel et organisation municipale

Création d'un poste d'adjoint technique principal

Dans le cadre d'un avancement de grade, le conseil municipal valide (1 abstention) la création d'un poste d'adjoint technique principal et supprime le poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} juillet 2019.

Points divers : évolution de la fiscalisation, notification des dotations, compensation grève école.

8) Ecole et temps périscolaire

Retour sur le conseil d'école du 20/06

Effectif 2019 -2020 au 25/06/2019 – 80 élèves, projet d'école 2019-2020.

09) Associations

Manifestations passées et à venir (projection).

Validation du planning d'utilisation de la SAR pour le rentrée scolaire

10) Communication

Focus du progrès sur l'augmentation du tarif cantine, les travaux d'assainissement de l'aire de loisirs, la manifestation « Rosé Nuits d'Été » et la fermeture du secrétariat du 06 août au 26 août inclus.

11) Tourisme

Rosé Nuits d'Été

Point sur l'organisation du 06 juillet prochain. Le montant de la SACEM s'élève à 105.41 € pour l'année civile, aucune suite donnée pour l'achat de verres. Planning d'organisation établi. Début à partir de 18h au lavoir.

Concert à partir de 20h.

Divers : exposition en cours sur les maisons en pierres dorées, visite historique 22/06.

12) Informations diverses

Communication par les services du département des assistantes maternelles de la commune
Faible participation pour l'information mutuelle du 13/06 en salle voutée.

13) Questions diverses

Eglise de Frontenas

Madame Bouland rappelle qu'il y a lieu de prévoir un deuxième traitement xylophage pour le mobilier de l'église.

Conseil Municipal des Jeunes

Demande des représentants du conseil municipal pour l'aménagement du local situé Place de la Bascule en boîte à livres. Actuellement ce dernier est utilisé pour le stockage des panneaux de voirie.

Cette demande sera étudiée prochainement mais ne fait pas l'unanimité des membres présents.

Demande d'ouvrir la garderie périscolaire sur une amplitude plus large le matin.

Prochain conseil municipal : vendredi 30 août 2019 à 19 heures 30.

Le Maire

Thomas DUPERRIER

